

COMMUNE DE TAILLEBOURG 17350
PV du Conseil Municipal du Jeudi 04 avril 2024, à 18h30 dans la Salle du Conseil
Sur convocation en date du 28 mars 2024

Présents :

Madame Claire FAVREAUX

Messieurs Pierre TEXIER, Philippe GANTHY, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Daniel ARROYO BISHOP, Gérard GALLAIS, Jean-Noël FLEGEO, Ludovic ERABLE, Fabrice GUILLOT

Absents excusés : Sylvie ALBERT a donné pouvoir à Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Gillian BROOME a donné pouvoir à Philippe GANTHY, Catherine SARRAZIN, Thomas TAVERNIER,

Secrétaire de séance : Claire FAVREAUX

Invitées : Katia ROUET, Secrétaire de Mairie.

Ordre du Jour

- 1) Approbation du compte-rendu 29-02-2024
- 2) Eclairage public : Modernisation des horloges de l'ensemble de la Commune
- 3) Délibération : Mandat à SYNERGEO – Accès au futur groupe scolaire
- 4) Délibération : Vote du Compte de Gestion 2023
- 5) Délibération : Vote du Compte Administratif 2023
- 6) Délibération : Vote des taux d'imposition – ETAT 1259
- 7) Délibération : Vote de la participation de la Commune au SIVOS François Rabelais
- 8) Délibération : Dépenses à imputer au compte 623 « Publicité, publications, relations publiques »
- 9) Délibération : Vote des subventions
- 10) Délibération : Affectation des Résultats 2023
- 11) Délibération : Vote du Budget Primitif 2024
- 12) Brises-vitesse – Passages piétons
- 13) Projets photovoltaïques
- 14) Sécurité routière (lettre de la DID)
- 15) Conférence sur le fleuve Charente
- 16) Informations Elections Européennes
- 17) Questions diverses

Après vérification du quorum, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte. Il est fait appel à un conseiller pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Claire FAVREAUX est nommée secrétaire de séance.

1) Approbation du compte-rendu du 29-02-2024

Le compte-rendu du 29-02-2024 est approuvé à l'unanimité.

2) Eclairage Public : Projet de modernisation des horloges de l'ensemble de la Commune

Monsieur le Maire explique aux membres du CM que suite à son courrier adressé au SDEER, un référent pour la Commune est venu à la Mairie.

La discussion a porté pour la modernisation des horloges de l'ensemble de la Commune et l'éclairage de la Tour.

Le SDEER sera présent le vendredi 05 avril pour présenter un projet.

Un éclairage partiel (par projecteurs LED sur 2 poteaux) du terrain de foot sera aussi mis en place afin de sécuriser le stade lors des manifestations (parkings).

Une réflexion pour la modernisation des horloges de la Commune est envisagée. Un premier devis pour un montant de 1544,07 euros a été fourni.

Pour le stade de foot le montant du devis est de 3800 euros (échéance de paiement sur 5 ans).

Monsieur le Maire propose de réfléchir sur les deux devis et de commencer la modernisation des horloges. 9 horloges seront changées.

3) Délibération : Mandat à SYNERGEO – Accès au futur groupe scolaire

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal :
 Considérant la construction du groupe scolaire qui va débuter courant mai 2024,
 Considérant la nécessité d'effectuer les démarches de raccordements des réseaux,
 Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour donner mandat à SYNERGEO afin que la mission d'études soit réalisée par un seul prestataire,

Vote : Tous pour

4) Délibération : Vote du Compte de Gestion 2023

Monsieur le Maire présente le compte de gestion. Celui est établi par le comptable à la clôture de l'exercice.
 Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de valider le compte de gestion.

Vote : Tous pour

5) Délibération : Vote du Compte Administratif 2023

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote. Monsieur Ganthy présente le Compte Administratif et Monsieur Gallais, doyen d'âge, fait le voter.

<u>Investissement</u>		
Dépenses	Prévu :	679 632,70
	Réalisé :	578 976,01
	Reste à réaliser :	84 793,98
Recettes	Prévu :	679 632,70
	Réalisé :	412 420,36
	Reste à réaliser :	60 244,53
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	Prévu :	898 300,08
	Réalisé :	639 370,56
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	898 300,08
	Réalisé :	922 196,33
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>		
Investissement :		-166 555,65
Fonctionnement :		282 825,77
Résultat global :		116 270,12

Vote : Tous pour

6) Délibération : Vote des taux d'imposition - Etat 1259

Monsieur le maire rappelle les taux d'imposition des taxes directes locales appliquées sur la commune.

	Taux d'imposition communaux 2022	Taux d'imposition communaux 2023
Taxe d'habitation	/	/
Taxe foncière (bâti)	56,37	56,37
Taxe foncière (non bâti)	67,07	67,07

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de maintenir les taux.
 Après en avoir délibéré, la majorité des membres du Conseil Municipal est favorable à **un maintien** du taux communal pour la taxe foncière bâti et à **un maintien** du taux pour la taxe foncière non bâti, le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale sera lui le même que les années passées par conséquent, le conseil municipal décide d'adopter pour 2024 les taux suivants :

	Taux d'imposition communaux 2024
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	17,13
Taxe foncière (bâti)	56,37
Taxe foncière (non bâti)	67,07

Vote : 1 contre M. Gallais – 10 pour

7) Délibération : Vote de la participation de la Commune au SIVOS François Rabelais

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que le vote du budget primitif du SIVOS François Rabelais a eu lieu le Mardi 04 avril 2024.

Les participations des Communes ayant été voté en Conseil Syndical, il convient pour le Conseil Municipal de Taillebourg de valider les montants

Les montants inscrits au BP 2024 sont les suivants :

Budget Primitif 2024	Participation Annepont (32,21 %)	Participation Taillebourg (67,79%)
	81 508,69 €	171 545,31 €
Total des participations des communes	253 054,00 €	

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal valident la répartition concernant la participation financière de la Commune de la manière suivante :

Taillebourg (Versement mensuel)	
Janvier à Novembre 2024	14 295 €
Décembre 2024	14 300,31 €
Total	171 545,31 €

Vote : Tous pour

8) Délibération : Dépenses à imputer à l'article 623

Compte tenu du passage de la commune à la nomenclature budgétaire et comptable M57 depuis le 1^{er} janvier 2024, il importe qu'une délibération puisse fournir le cadre des dépenses autorisées pour l'article 623 « Publicité, publications et relations publiques » substituant l'article 6232 « Fêtes et cérémonies » et 6257 « Réception » en M14.

La proposition faite à l'assemblée est d'inclure pour l'article 623 « Publicité, publications et relations publiques » :

- D'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies, animations municipales, tels que, par exemple, les différents spectacles de la Commune, les cérémonies du 11 Novembre et du 8 Mai...
- Buffet, boissons, repas
- Les fleurs, bouquets, gravures, médailles, coupes et présents offerts à l'occasion de divers évènements et notamment lors des naissances, mariages, décès, départs à la retraite, mutations.
- Le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations.
- Les feux d'artifice, concerts, manifestations culturelles.
- Les frais d'annonces et de publicité liés aux manifestations.
- Les réceptions officielles organisées par la municipalité (inauguration, vœux du maire, ...)
- Les chèques cadeaux offerts aux personnels

Vote : Tous pour

9) Délibération : Subventions 2024

Concernant le vote des subventions, il est demandé aux conseillers municipaux s'ils sont adhérents à l'une ou l'autre des associations.

M. Flégeo est adhérent des Baladins du Comté de Taillebourg. Il ne prend part au vote.

Dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2024, le conseil municipal, décide d'accorder les montants ci-dessous aux associations et organismes divers.

Caractère social		BP 2024
		BP 2024
Le Marché de l'Espoir		400 €
CNAS		1484 €
Caractère sportif		
Société sportive – Section Gymnastique		160 €
A.C.C.A.		160 €
Gaule Charentaise AAPPMA		160 €
Caractère associatif local		
Aînés de la tour		160 €
Baladins du Comté de Taillebourg		160 €
APE Parents d'Elèves		160 €
Divers		
F.N.A.C.A.		100 €

Vote : 1 Abstention M. Flegeo, 10 pour

10) Délibération : Affectation des Résultats 2023

Monsieur le Maire présente :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	150 790,86
- un excédent reporté de :	132 034,91
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	282 825,77
- un déficit d'investissement de :	166 555,65
- un déficit des restes à réaliser de :	24 549,45
Soit un besoin de financement de :	191 105,10

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	282 825,77
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	191 105,10
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	91 720,67
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	166 555,65

Vote : Tous pour

11) Délibération : Vote du Budget Primitif 2024

Monsieur le Maire présente les propositions de budget pour l'année 2024.

Vote : Tous pour

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 464 135,56

Recettes : 488 685,01

Fonctionnement

Dépenses : 988 543,54

Recettes : 988 543,54

Pour rappel, total budget :	
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	548 929,54 (dont 84 793,98 de RAR)
Recettes :	548 929,54 (dont 60 244,53 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	988 543,54 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	988 543,54 (dont 0,00 de RAR)

12) Brise-vitesse – Passage piétons

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que si la Commune voulait engager des travaux sur la voirie départementale, il faudrait obligatoirement l'accord du département. C'est eux qui effectueraient les travaux mais c'est la Commune qui financerait.

La seule option pour la Commune est la réalisation de passages piétons. 2 passages sont envisagés sur la Commune : Place Saint Louis et Route de St Savinien.

Mme Favréaux demande si un aménagement peut être envisagé Rue de la Gare. Monsieur Texier explique que cette voie est départementale et que la configuration (passage à niveaux + départementale) rend l'aménagement complexe.

13) Projets photovoltaïques

Monsieur le Maire informe les élus qu'il a rencontré une entreprise qui souhaiterait s'implanter sur la Commune. Une étude est en cours de réalisation.

14) Sécurité routière – Lettre de la DID

Monsieur le Maire fait lecture de la lettre reçue de la DID (Direction des infrastructures départementales).

15) Conférence sur le fleuve Charente

Mme Moidon, de la DRAC, propose une conférence à 18h30 le vendredi 24 mai : étude historique sur la vallée du fleuve Charente.

16) Elections Européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 09 juin. Le bureau de vote sera ouvert de 08h00 à 18h00. Le tableau des permanences sera transmis aux conseillers afin qu'ils donnent leurs disponibilités.

17) Questions diverses

FIN DU CONSEIL : 21h00